

Manifeste pour une Union européenne de tous les âges

par la coalition de parties prenantes de l'Année européenne 2012
pour le vieillissement actif et la solidarité entre les générations

Nous sommes une coalition de parties prenantes qui a pour objectif de promouvoir une vision commune d'une société pour tous les âges qui donne à chaque citoyen les moyens de jouer un rôle actif dans la société et de jouir des mêmes droits et des mêmes opportunités tout au long de la vie, et ce quelque soit l'âge, le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou la croyance, le statut social et économique, l'orientation sexuelle, l'état physique ou mental, ou les besoins en matière de soins de santé.

Pour créer une société pour tous les âges, les décideurs politiques et les parties prenantes concernées doivent engager leur responsabilité collective et concevoir de nouvelles manières d'organiser notre société afin d'assurer un avenir plus juste et plus durable pour toutes les générations. Nous pensons que le changement démographique constitue une occasion unique d'unir nos forces pour travailler ensemble à **créer d'ici 2020 une Union européenne « amie » de tous les âges.**

Que signifie une Union européenne pour tous les âges ?

Créer une Union européenne pour tous les âges signifie soutenir la solidarité entre les générations et encourager la participation et l'implication active de tous les groupes d'âges dans la société, tout en leur assurant une assistance et une protection adéquate. Au sein d'une UE amie de tous les âges, chaque groupe d'âge et de population pourront bénéficier:

1. d'une **attitude positive envers le vieillissement** qui reconnaît la valeur et la spécificité de chaque groupe d'âge et sa contribution à la société;
2. d'un **marché du travail inclusif** qui assure l'emploi rémunéré des jeunes et des personnes âgées ainsi que des personnes souffrant de handicap ou de maladies chroniques, qui encourage le transfert intergénérationnel de connaissance et qui permet aux travailleurs de conserver une bonne santé et de concilier leur vie professionnelle et privée ;
3. d'**espaces extérieurs, de bâtiments et de moyens de transport, ainsi que de logements adaptés et d'infrastructures sportives** leur permettant de vivre de manière indépendante et de participer plus longtemps à la société, et d'avoir davantage d'occasions d'échanges intra- et intergénérationnels ;
4. d'une politique d'**inclusion numérique** leur permettant de participer en tant que citoyens, employés, consommateurs, utilisateurs, amis et membres de la famille, à une société de plus en plus basée sur l'utilisation des nouvelles technologies ;
5. **de biens et de services adaptés à leurs besoins** quelque soit leur âge ou leur handicap ;

6. de la **possibilité d'avoir son mot à dire**, au même titre que les autres groupes d'âge et de population, **dans le processus de prise de décisions politiques** qui les concernent, ainsi que de participer à la **recherche** ;
7. de l'occasion de prendre part à des **activités bénévoles, culturelles, sportives et des activités de loisirs**, qui facilitent la création et/ou le maintien de réseaux sociaux, l'acquisition de nouvelles compétences et contribuent à leur épanouissement personnel et leur bien-être ;
8. D'un **accès à l'apprentissage tout au long de la vie et d'un apprentissage intergénérationnel** permettant l'acquisition de nouvelles compétences et de nouvelles connaissances à tout âge ;
9. Des **systèmes de protection sociale** fondées sur la solidarité intra- et intergénérationnelle qui permettent de prévenir et de réduire le risque de pauvreté, de garantir un revenu de vieillesse adéquat et l'accès à des services de soins de santé et des services sociaux de qualité tout au long de la vie, et de soutenir les soignants informels ;
10. Des moyens et des opportunités de grandir et de vieillir en **bonne santé, mentale et physique**, par le biais de mesures de prévention contre les maladies et la promotion d'activités physiques, d'un régime sain, d'informations concernant le bien-être et la santé, ainsi que d'actions ciblées sur les facteurs sociaux qui déterminent le mauvais état de santé.

Pourquoi maintenant?

2012 sera l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations (EY2012). Les objectifs de cette année sont de :

- promouvoir le vieillissement actif dans l'emploi ;
- faciliter le vieillissement actif dans la communauté ;
- promouvoir le vieillissement en bonne santé et l'autonomie ;
- renforcer la solidarité entre les générations.

Dans le contexte actuel de crise persistante, amplifiée par le changement démographique, nous pensons que cette année européenne offre une occasion unique d'encourager les décideurs politiques nationaux et européens, ainsi que tous les acteurs concernés, à s'engager sur le long terme à créer une UE amie de tous les âges et à envisager des solutions innovantes pour contrer les conséquences que cette crise économique et sociale sévère entraîne sur nos sociétés vieillissantes, et ce d'une manière juste et durable pour toutes les générations.

Il est temps de faire entendre votre voix dès maintenant – Rejoignez-nous en réclamant des engagements concrets au niveau européen, national, régional et local et en signant le manifeste de la coalition de parties prenantes de l'Année européenne 2012 (EY2012 Coalition) en faveur d'une Union européenne amie de tous les âges en 2020 !

A l'attention des décideurs politiques internationaux et européens: engagez-vous !

L'Union européenne doit **intégrer** la promotion d'un environnement ami de tous les âges dans tous les processus de décisions politiques et les programmes de financement concernés de l'UE pour soutenir des actions à tous les niveaux.

L'Union européenne, la Commission économique des Nations unies pour l'Europe et l'OMS Europe doivent unir leurs forces pour mettre en œuvre une « **stratégie européenne pour le**



vieillessement actif et en bonne santé et une UE amie de tous les âges » afin d'aider les états membres à atteindre leur objectif de croissance intelligente, durable et inclusive dans le cadre de l'Europe 2020. Cette stratégie devrait :

- **créer des synergies** entre les processus politiques et les programmes de financement existants de l'UE, d'une part, et les instruments politiques et les programmes de mise en application de l'ONU en matière de vieillissement, d'autre part, afin que ces processus donnent de meilleurs résultats dans la promotion du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations ;
- prévoir le développement de **réseaux européens en faveur d'un environnement ami de tous les âges** et d'autres initiatives telles que la « **Convention des maires relative au vieillissement actif et en bonne santé ou au changement démographique** » pour rassembler et soutenir les autorités publiques régionales et locales engagées à encourager le vieillissement actif et la solidarité entre les générations au sein de leur commune ;
- profiter du renouvellement de la **Méthode sociale ouverte de coordination pour impliquer de manière effective la société civile dans la prise de décisions politiques**, en vue de développer des systèmes de protection sociale durables et justes et de renforcer la cohésion sociale ;
- **renforcer la recherche** permettant l'évaluation et la mise en place de solutions qui répondent aux besoins de notre population vieillissante de manière durable pour toutes les générations, tout en contribuant à la croissance durable et inclusive d'une Europe exempte de pauvreté.

A l'attention des gouvernements nationaux: permettre- impliquer- mettre en œuvre!

Avec le soutien de l'UE, les acteurs nationaux, régionaux et locaux devraient concevoir des projets de promotion d'un environnement ami de tous les âges en réponse au changement démographique. De tels projets viseraient à faciliter l'implication d'une grande diversité d'acteurs au sein d'un réseau en faveur d'un environnement ami de tous les âges. Ils favoriseraient également la participation de toutes les parties prenantes concernées, y compris des organisations de la société civile et des citoyens eux-mêmes, dans le développement, la mise en œuvre et le contrôle de solutions durables pour notre population vieillissante. Pour préciser, il faut prendre des mesures politiques et/ou légales pour :

- mettre en œuvre des stratégies de vieillissement actif qui tiennent compte des résultats des **recherches** actuelles et passées en matière de vieillissement, ainsi que des **besoins spécifiques** des groupes vulnérables de la population, telles que les travailleurs à bas revenus, les personnes avec des carrières professionnelles atypiques, les migrants et les minorités ethniques ;
- combattre l'âgisme dans tous les aspects de la vie et lutter **contre la discrimination et les inégalités de genre** dans tous les aspects liés au vieillissement actif et à la solidarité entre les générations ;
- créer des **lieux de travail accessibles** et des **conditions de travail favorables à tous les âges et aux hommes comme aux femmes** ;
- concevoir un **environnement urbain et rural qui soit accessible physiquement** et qui facilite l'accès à l'information ;
- renforcer la **cohésion sociale, l'inclusion et la participation** des citoyens tout au long de la vie ;
- garantir des **systèmes de santé et de protection sociale adéquats et justes** pour tous les âges et **l'accès à des services de qualité**, afin d'assurer aux personnes les plus vulnérables une vie digne, leur permettant d'échapper à la pauvreté et à l'exclusion sociale.



A l'attention de toutes les parties prenantes, y compris des citoyens européens:

Autorités et acteurs locaux, secteur privé, institutions publiques, organisations de la société civile, partenaires sociaux, fournisseurs de services, concepteurs urbains, chercheurs, professionnels de l'éducation, média et citoyens, nous avons tous un rôle à jouer. Si vous souhaitez plus d'informations sur comment contribuer à la création d'une Union européenne amie de tous les âges, nous vous invitons à lire notre brochure : « Année européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations : Nous avons tous un rôle à jouer ».

Il est grand temps d'agir rapidement ! Impliquez-vous et faites part de vos initiatives pour aider à la construction d'une Europe de tous les âges.

Notre engagement commun vers cet objectif sera présenté plus en détails dans la feuille de route de la Coalition des parties prenantes. Celle-ci sera publiée le 18 janvier 2012 lors du lancement de l'Année européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations.

Pour plus d'informations sur la Coalition de l'année UE 2012 (EY2012 Coalition) et ses publications, nous vous invitons à visiter le site de AGE Platform Europe, coordinateur de la Coalition : <http://www.age-platform.eu/fr> ou à contacter le secrétariat de AGE à l'adresse info@age-platform.eu



Année européenne du **vieillessement actif**
et de la **solidarité intergénérationnelle 2012**






 European Year for **Active Ageing**
 and **Solidarity between Generations 2012**

